

FICHES DE VISITE DES OUVRAGES D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF DE LA COMMUNE DE LOUBERS

REALISEES PAR COGITE LE 27 AVRIL 2022, ACCOMPAGNEE PAR LE REPRESENTANT DE LA 4C.



1. FREQUENCE D'ENTRETIEN DES INSTALLATIONS

Un cabanon en bois a été mis en place pour stocker le cahier de vie de la STEP. Il s'agit d'un bureau sur site, il ne contient aucun matériel spécifique pour le service d'assainissement collectif. La station est équipée d'un bassin d'orage. En revanche, il n'existe pas de poste de relèvement. Tout le réseau est en gravitaire, l'électricité n'est donc pas nécessaire au fonctionnement de la STEP.

Le site n'est pas télégéré.

La station de traitement se constitue de bassins d'infiltration. L'entretien actuel de l'installation est réalisé par un élu de la commune. Le travail consiste au nettoyage du dégrilleur (2 fois par semaine), à l'entretien des abords et des filtres (2 fois par mois) et au nettoyage de la chasse (2 fois par an). Il est à noter que les abords de la station sont étendus.

Lors de la visite, les abords étaient à entretenir.

2. STATION D'ÉPURATION « BOURG » (LOUBERS)

La station, d'une capacité de 90 équivalents habitants, est ancienne. Elle a été mise en service le 1^{er} juillet 2010.

Elle est spécifique car sa filière de traitement était à l'origine expérimentale. L'expérimentation devait se dérouler sur 4 à 5 ans et plusieurs étages de traitements avaient été anticipés pour adapter la filière en cas de non-conformité de traitement. Au final, la station se compose de 2 piézomètres, d'un dégrilleur statique (40 mm), d'un déversoir d'orage, d'un siphon et d'un bassin d'infiltration de 100 m². Différents répartiteurs de débit permettent soit d'alimenter les étages, soit les bassins. Le type de filière est par infiltration. La station dispose également d'un robinet d'eau avec compteur pour le nettoyage du dégrilleur et de la chasse.

Seul le 1^{er} étage de traitement est utilisé, les étages n°2 et n°3 ne sont finalement pas utiles au fonctionnement de la station. Le SATESE propose d'améliorer la répartition de l'effluent dans les bassins d'infiltrations du 1^{er} étage en ajoutant des conduites de répartition.

Les bassins d'infiltration utilisés du 1^{er} étage sont colonisés par des adventices. Elles devront être retirées.

Il a été précisé qu'en hiver, les bassins sont noyés par de l'eau provenant du sous-sol, sans que cela gêne le fonctionnement de la station.

2.1. VISITE DES OUVRAGES

2.1.1. Extérieurs



2.1.2. Prétraitement



Dégrilleur



Chasse



Répartiteur

2.1.3. Bassins d'infiltration



1^{er} étage



3^{ème} étage non utilisé recouvert d'herbes

2.2. SYNTHÈSE DE LA VISITE

Catégories	Commentaires	Responsabilité
État général du site	Cette station, mise en service en 2010, est en bon état apparent.	Collectivité
Espaces verts	Les abords sont étendus et entretenus deux fois par mois. Lors de la visite ils étaient à entretenir.	Collectivité
Génie civil / Bâti	Le cabanon est relativement en bon état.	Collectivité
Accès au site	Site accessible par un chemin carrossable menant à la cabane des chasseurs. Un véhicule peut stationner devant le portail. Le site est clôturé mais n'est pas équipé d'alarme anti-intrusion.	Collectivité
Sécurité des salariés	Le site ne présente pas de problématique de sécurité des employés.	Collectivité
Entretien des locaux / ouvrages	Le site et les équipements sont en bon état apparent. Le bassin de chasse pourrait être nettoyé plus souvent pour éviter l'agglomération des dépôts sur les parois (actuellement 2 fois/an).	Collectivité